

Patrick Weiten quitte la Région

En situation de cumul de mandat depuis le décès de la députée Anne Grommerch dont il était le suppléant, Patrick Weiten a choisi de poursuivre l'œuvre nationale de celle qui était son amie et de renoncer à son mandat de conseiller régional tout en conservant sa fonction de président du conseil départemental de la Moselle

Une vocation nationale ?

Face à la presse locale et régionale au grand complet qu'il avait conviée ce lundi 26 avril, Patrick Weiten est apparu grave. A l'évidence très affecté par le récent décès de son amie Anne Grommerch, dont il ne manqua pas de faire un éloge appuyé, le chef du Département de la Moselle a confié que sa gravité relevait également du choix on ne peut plus délicat auquel il avait à faire face. Après consultation des proches de la défunte députée et des différents responsables politiques locaux, sa première décision a porté sur le conseil départemental dont il souhaita conserver la présidence **en raison des attaches génétiques qui [le] reliaient tant à la Moselle qu'à ses cantons**. Vint en



Suspense à la Région

suite l'option de l'Assemblée nationale qu'il décida de retenir, en raison, confia-t-il, de **«l'engagement réciproque qui me liait à Anne Grommerch ; un engagement que je ne peux pas trahir car cela serait un manquement grave à la parole donnée»**. Un siège de député de la neuvième circonscription de la Moselle qu'il allait, par ailleurs, occuper dès le lendemain sous l'étiquette UDI, devenant de ce fait le trente-et-unième représentant du parti centriste au palais Bourbon. Tout au moins jusqu'en juin 2017, date des élections législatives.

Restait donc, par élimination, le conseil régional dont P. Weiten assumait la fonction de premier vice-président depuis décembre dernier et qu'il quittera le 2 mai **«au prix d'une grande frustration et avec éminemment de regrets, mais en totale harmonie avec Philippe Richert»**. Le président de la nouvelle région Grand Est confirmait aussitôt cette concordance de vues en précisant par communiqué : **«Nous avons évoqué à plusieurs reprises les options possi-**

bles et avons convenu tous les deux qu'il fallait à la fois ne pas fragiliser l'exécutif départemental dans ces périodes tendues pour les Départements et poursuivre l'œuvre d'Anne Grommerch sur le territoire.» Ceci étant acté, se pose maintenant la question de la représentativité lorraine et plus encore mosellane au sein de l'exécutif régional. Certes la démission de P. Weiten entraîne automatiquement l'arrivée dans l'assemblée du suivant sur sa liste, en l'occurrence d'André Boucher, maire de Boulay. Mais qu'en sera-t-il du remplacement du premier vice-président ? Face à cette interrogation, le néo-député assure qu'**«on peut compter sur Philippe Richert pour qu'il réserve la même place à un autre Mosellan»**. Dans ce cas les noms de Thierry Hory, maire (LR) de Marly, et de Jean-Luc Bohl, maire (UDI) de Montigny-lès-Metz et président de Metz Métropole, sont timidement avancés. Sans le début de la moindre confirmation, sachant que le seul décideur en la matière est le président de la Région, soutenu accessoirement par les membres de son bureau.

J-J. Wolff

Une partielle pour quelques mois

Alors que le délai de dépôt des candidatures expire ce vendredi, onze candidats se sont déclarés publiquement **pour succéder à Armand Jung**, député PS démissionnaire, dans la première circonscription du Bas-Rhin.

A moins d'un an de l'échéance normale, les électeurs de la première circonscription du Bas-Rhin sont appelés aux urnes les 22 et 29 mai prochains pour désigner un successeur au député socialiste Armand Jung.

Onze ou plus ?

Victime d'un malaise cardiaque à l'Assemblée nationale en novembre 2015, Armand Jung a démissionné pour raisons de santé en février dernier. Pas moins de onze candidats se sont déclarés publiquement pour briguer sa succession alors que le délai de dépôt expire ce vendredi. Chez les socialistes, malgré des réticences, c'est le collaborateur de longue date Eric Elkouby (43 ans) qui a été investi. Suppléant et attaché parlementaire d'Armand Jung, Eric Elkouby est également conseiller départemental du Bas-Rhin depuis 2015 et adjoint au maire de Strasbourg depuis 2008. Il fera équipe avec Laurence Noss (société civile) et le soutien du Parti Radical de Gauche (PRG). Le processus a été un peu plus long chez Les Républicains, et le siège parisien a finalement désigné, sans surprise, le délégué de la première circonscription Jean-Emmanuel Robert (40 ans). Elu au conseil municipal de Strasbourg et conseiller communautaire depuis 2001, le candidat des Républicains a été vice-président de la Communauté Urbaine de Strasbourg de 2001 à 2008 mais n'a jamais été élu sur son nom malgré plusieurs candidatures. Il était suppléant de la candidate UMP, Anne Hulné, dans cette même circonscription lors de l'élection législative de 2012. Sa suppléante sera Maritchu Rall (ex UDI) qui avait été membre du conseil municipal de Strasbourg pendant une partie du mandat Keller. Si le Modem a décidé de ne pas présenter de candidat, le parti centriste UDI a investi Laurent Py. Agé de 38 ans, directeur des services techniques de la Ville de Schiltigheim, il aura Audrey Rozenhaft pour suppléante. Le parti régionaliste Unser Land présente Jean Faivre (22 ans) et le candidat surprise est Guillaume d'Andlau (54 ans). Ancien directeur du Conseil Economique et Social d'Alsace (CESA) et président de plusieurs associations, il se présente sans étiquette. Sont également candidats Salah Keltoumi (Lutte Ouvrière), Murat Yozgat (Parti Égalité Justice), l'avocat André Kornmann (divers droite, ex FN), Andréa Didelot (FN), Simon Baumert (EELV) et Daniel Gerber (collectif #MaVoix, désigné par tirage au sort).

Avec quelle participation ?

La circonscription comprend les anciens cantons (d'avant redécoupage de 2015), de Strasbourg I (Centre-Ville), Strasbourg II (Gare), Strasbourg IV (Orangerie/Quartier des XV), Strasbourg IX (Koenigshoffen/Montagne Verte) et d'une partie de Strasbourg-VI (quartier de HautePierre). Bien que très hétérogène socialement, elle vote traditionnellement en majorité à gauche et Armand Jung en était le député depuis 1997. Elu suppléant, il a succédé à Catherine Trautmann à l'Assemblée Nationale quand le maire de Strasbourg est devenu ministre de la Culture. Aux élections législatives de 2012, Armand Jung (PS) avait obtenu 41,89 % des voix au premier tour contre 28,03 % à Anne Hulné (UMP). Dix autres candidats étaient en lice et trois candidats avaient dépassé les 5 % au premier tour : Marie-Christine Aubert (FN) avec 9,40%, Josiane Nervi-Gasparini (PG-FG) avec 7,04% et Sandra Regol (EELV) avec 6,63%. Au second tour, Armand Jung avait été réélu avec 61,61 %, contre 38,39 % à Anne Hulné. Il est à craindre que la participation soit très faible les 22 et 29 mai prochains pour élire un député pour moins d'un an. Lors des deux dernières législatives partielles, dans les Yvelines et en Loire Atlantique, elle n'a pas dépassé les 27 %.

Joël Hoffstetter

The Cirque

« Mon rêve ! Dépasser le gigantisme pour atteindre les étoiles », annonce Gilbert Gruss en arrivant à présent en Alsace, après une tournée commencée en janvier à Bordeaux. Le titre du spectacle de cette saison résume tout. C'est « Le Cirque » pour traduire l'esprit d'un cocktail de numéros, réalisés par les membres de la famille et des artistes venus des quatre coins du monde.

Gilbert Gruss, comme sa mère fondatrice de ce cirque Arlette Gruss, qui présentait des numéros avec des panthères noires, ne renonce pas, malgré la pression de certains mouvements, à des numéros d'ani-



maux. Parce que ces animaux sont nés dans des fermes d'élevage et seraient incapables de revivre à l'état sauvage, parce

que le cirque est l'un des seuls endroits, avec les zoo, où le public peut voir évoluer ces animaux que les enfants ne

connaissent plus que sur le plan virtuel ou cinématographique. Au programme : des chevaux, des éléphants, des fauves, mais aussi des ragondins, des otaries, un wallaby... D'autres émotions seront au rendez-vous avec un funambule, des motards projetés dans une boule, des combats de lasers, de la barre russe, avec la touche assurée de l'humour des clowns, et des costumes époustouffants d'allure. **« Je ne suis pas un cirque parmi tant d'autres. Je suis « le » Cirque, Le vôtre »,** promet Gilbert Gruss.

DEWH

La tournée

A Mulhouse au Champs de foire Dornach : 4 mai à 19h30, **5 mai 10h messe**, 15h et 19h30 (tarif réduit), 6 mai à 20 h, 7 mai à 14h, 17h15 et 20h30, 8 mai à 10h30 répétitions, 14h et 17h30, 9 mai à 19h30 (tarif réduit), 10 mai à 19h30 et 11 mai à 14h30

A Colmar Parc des expositions : 14 mai à 14h, 17h15 et 20h30, 15 mai à 10h, 14h et 17h30, 16 mai à 14h et 17h30, 17 mai à 19h30, 18 mai à 14h30

A Strasbourg stade de la Meinau (rue des Vanneaux) : 21 mai à 15h et 20 h, 22 mai à 10h30 répétitions, 14h, 24 mai à 19h30, 25 mai à 14h30, 26 mai à 19h30 (tarif réduit), 27 mai à 20h, 28 mai à 15h et 20h, 29 mai à 14h et 17h30, 31 mai à 19h30, 1er juin à 14h30, 2 juin à 19h30 (tarif réduit), 4 juin à 14h, 17h15 et 20h30, 5 juin à 14h.

Une messe

La messe des gens du cirque sera célébrée jeudi 5 mai à 10h à Mulhouse. L'eucharistie de la fête de l'Ascension sera présidée par Mgr Lucien Fischer, évêque émérite de St-Pierre-et-Miquelon, assisté par Éric Schwartz, aumônier diocésain des artisans de la fête avec la participation de la communauté de paroisses des Coteaux de l'Illberg et du Père Sascha Ehlinghaus, aumônier national allemand des artisans de la fête. Cette messe sera ponctuée de moments musicaux avec l'orchestre du cirque et les Chorales de Jeunes d'Alsace, sous la direction de Béatrice Ittiss et Jean Baumgartner. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.